

Vous suspectez une exposition à

- L'amiante
- Un autre cancérogène professionnel

Les démarches conseillées

Si vous suspectez une exposition à l'amiante

- Déclaration au FIVA
dans tous les cas
- Déclaration en maladie professionnelle
dans certains cas

FIVA

- Rédiger un certificat médical descriptif
- Le patient remplit les deux pages du formulaire du FIVA
- Il envoie le tout au FIVA

Tour Galliéni II,
36 Av du Général de Gaulle,
93175 Bagnolet cedex

FIVA

Pour cette pathologie
le patient n'a pas à prouver
l'exposition

Conséquences financières

- Pour un patient de 55 ans
300 000 euros environ
- Pour les ayants-droits

Si vous suspectez une exposition professionnelle à l'amiante

- Déclaration en maladie professionnelle

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- Plaques calcifiées ou non, péricardiques ou pleurales, unilatérales ou bilatérales, lorsqu'elles sont confirmées par un examen tomодensitométrique

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- Cancer broncho-pulmonaire primitif
 - Quel que soit le tabagisme
 - Quel que soit le type histologique

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- Mésothéliome malin primitif de la plèvre, du péritoine, du péricarde et autres tumeurs pleurales primitives

Autres pathologies liées à l'amiante

- Pathologie mentionnée dans un tableau de MP
 - Asbestose
 - Pleurésie
 - Epaissement pleural
 - Atélectasie ronde
- Pathologie non mentionnée dans un tableau de MP concernant l'amiante

Rédigez un certificat médical initial

- Décrivant la maladie
- Précisant la date de première constatation
- Mentionnant que le patient vous a déclaré qu'il a été exposé professionnellement
- Il est inutile de certifier que la pathologie est d'origine professionnelle

Si vous suspectez une exposition professionnelle à un cancérogène

- Déclaration en maladie professionnelle

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- Cancer broncho-pulmonaire primitif
- Quel que soit le tabagisme
- Quel que soit le type histologique

Rédigez un certificat médical initial

- Décrivant la maladie : cancer bronchique
- Précisant la date de première constatation
- Mentionnant que le patient vous a déclaré qu'il a été exposé professionnellement

- Il est inutile de certifier que la pathologie est d'origine professionnelle

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- Pneumoconiose : lésions interstitielles bilatérales révélées par des examens radiologiques ou anatomopathologiques
 - Silice, quartz, tridymite, cristobalite
 - Poussières de charbon
 - Talc, kaolin, ardoise, schiste, graphite...
 - Fer et oxydes de fer

Si vous suspectez une exposition professionnelle

- Déclaration en maladie professionnelle
Quelle que soit la gravité de l'atteinte

Rédigez un certificat médical initial

- Décrivant la maladie
- Précisant la date de première constatation
- Mentionnant que le patient vous a déclaré qu'il a été exposé professionnellement
- Il est inutile de certifier que la pathologie est d'origine professionnelle

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- Asthme objectivé par explorations fonctionnelles respiratoires, récidivant en cas de nouvelle exposition au risque, ou confirmé par test

Si vous suspectez une exposition professionnelle

- Déclaration en maladie professionnelle
 - Quelle que soit la gravité de l'asthme
 - Quel que soit le terrain atopique

Reconnaissance des asthmes professionnels

- **Si l'exposition est mentionnée dans un tableau et tous les critères remplis**
 - **Présomption d'origine**
- **Si l'exposition n'est pas mentionnée dans un tableau**
 - **Compléter le bilan pour apporter des arguments en faveur de l'origine professionnelle**

Reconnaissance des asthmes professionnels

- **Dans ces deux cas**
 - Rédiger le certificat médical initial
 - Confier tous les résultats d'examen au patient

Rédigez un certificat médical initial

- Décrivant la maladie : Asthme objectivé par explorations fonctionnelles respiratoires, récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmé par test
- Précisant la date de première constatation
- Mentionnant que le patient vous a déclaré qu'il a été exposé professionnellement
- Il est inutile de certifier que la pathologie est d'origine professionnelle

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- BPCO et pneumoconiose
- BPCO et exposition aux fibres végétales
- BPCO et autres expositions professionnelles

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- BPCO avec syndrome obstructif comportant un VEMS abaissé d'au moins 40% par rapport à la valeur moyenne théorique

La désignation de la maladie pour obtenir la reconnaissance

- BPCO avec un syndrome obstructif
- Il faut que le taux d'Incapacité Permanente Partielle soit supérieur à 25%
(sera apprécié par le médecin conseil)

Si vous suspectez une exposition professionnelle

- Déclaration en maladie professionnelle

Rédigez un certificat médical initial

- Décrivant la maladie
- Précisant la date de première constatation
- Mentionnant que le patient vous a déclaré qu'il a été exposé professionnellement
- Il est inutile de certifier que la pathologie est d'origine professionnelle

La désignation de la maladie pour obtenir reconnaissance

- Autre pathologie respiratoire
- Il faut que le taux d'Incapacité Permanente Partielle soit supérieure à 25%
(sera apprécié par le médecin)

Si vous suspectez une exposition professionnelle

- Déclaration en maladie professionnelle

Rédiger un certificat médical initial

- Décrivant la maladie
- Précisant la date de première constatation
- Mentionnant que le patient vous a déclaré qu'il a été exposé professionnellement
- Il est inutile de certifier que la pathologie est d'origine professionnelle

Informations complémentaires sur...

- Les tableaux, avec accès par pathologie, nuisance, métier : www.inrs.fr
- Le FIVA : notices, feuilles de déclaration pour les patients, les ayants droit :
 - Tel 0 800 500 200
 - www.fiva.fr
- Le repérage des expositions : questionnaire
 - www.splf.fr
- Si besoin : consultation de pathologie professionnelle